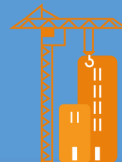


Licence professionnelle Travaux Publics en alternance

Parcours Détection et Géoréférencement des Réseaux



Le métier

L'expert en détection et géoréférencement des réseaux, formé dans le cadre de cette licence professionnelle, a une double compétence :

- Il effectue les opérations de localisation non-intrusives des réseaux (détection).
- Il réalise aussi le levé topographique géoréférencé des éléments détectés.

Afin de mener à bien sa mission :

- Il prépare son chantier (demandes de DT-DICT et autorisations de voirie).
- Il possède des habilitations pour accéder aux ouvrages, notamment électriques. Il est titulaire de l'AIPR-Concepteur (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux).
- Il maîtrise l'ensemble des méthodes de détection (géoradar, détecteur électromagnétique et méthodes acoustiques).
- Il réalise un levé géoréférencé en utilisant les matériels de topographie, station totale et GPS.
- Il rend compte de ces mesures en dessinant des plans de réseaux et en rédigeant un compte-rendu d'intervention qui seront remis au client.
- Il participe au management de la qualité dans le cadre de la certification d'entreprise.

Durée

- **1 an de formation** en alternance (contrat de professionnalisation).
- **650 heures** en centre de formation (5 périodes).
- **1 225 heures** en entreprise.

Conditions d'entrée

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 5 (BTS, DUT, etc.) dans le domaine des Travaux Publics, des métiers du géomètre, du génie civil, etc.
- Admission sur dossier et/ou entretien.

Modalités

- **Contrat de professionnalisation** avec une entreprise (statut salarié).
- **18 semaines par an** en centre de formation soit 650 h dont 150 h de projet tutoré.
- **35 semaines en entreprise** (dont 5 semaines de congés payés).
- Parcours et suivi personnalisés.

Validation

- Diplôme de Licence professionnelle DGR (niv. 6).
- Attestation de validation des acquis.

Débouchés

- Vie active ou poursuite d'études.

Coût de la formation

- **9 100 €/année de formation** (valeur indicative et non contractuelle).
- Prise en charge par les financeurs de la formation professionnelle.

Le programme de formation

Formation pratique : utilisation et maîtrise des matériels spécifiques (détecteurs, radars, GPS...): procédures, méthodologies, réglementation, habilitations électriques (dont préparation à l'ADNT 3002), méthodes acoustiques, etc.

Projet tutoré : projet professionnel de fin de formation — 5 semaines.

Formations théoriques : sciences physiques, protection cathodique, gestion de projet, management, communication. Passage de l'AIPR Concepteur.

Formation en entreprise : 35 semaines Suivi et conseils d'un tuteur.

Renseignements et inscriptions :

M. Philippe FEYTIS — ☎ 05 55 93 00 33

philippe.feytis@ac-limoges.fr

Coordonnateur pédagogique de la formation :

M. Rémi ACAMPO — ☎ 06 32 25 79 37

remi.acampo@ac-limoges.fr